

## COMMUNE DE CHAMPLOST

### **Compte rendu sommaire de la réunion du Conseil Municipal du 11 AVRIL 2016**

**Présents** : QUÉRET Jean-Louis (Maire), SEILLIEBERT Christophe, adjoint, ARMONGON Maryline, BOCAT MONNET Christiane, CHICON Pierre, COMBAL Patrice, COMPERAT Jean-Raymond, LORIN Gwénaël, PERQUY Alain, PREVOST Yvette, QUARTIER David

**Absents excusés** : GENREAU François a donné pouvoir à SEILLIEBERT Christophe  
BERCIER Sophie a donné pouvoir à PREVOST Yvette  
GOUDON Valérie a donné pouvoir à LORIN Gwénaël  
MILLARD Julien a donné pouvoir à CHICON Pierre

**Secrétaire de séance** : QUARTIER David

Les conseillers n'ayant aucune observation à apporter au dernier compte rendu, ils signent le registre des délibérations

#### ORDRE DU JOUR

##### **2016/011 Vote du compte de gestion 2015 :**

Monsieur le Maire expose et commente le compte de gestion dressé par Mme le Percepteur, visé par le Trésorier Payeur général, Les membres du conseil municipal déclarent que le compte de gestion n'appelle aucune observation ni réserve de leur part.

**Le conseil vote à l'unanimité POUR le compte de gestion du budget 2015 de la commune.**

##### **2016/012 Vote du compte administratif 2015 :**

Monsieur le Maire expose et commente le compte administratif du budget de la commune. Après avoir pris connaissance du détail des dépenses et des recettes réalisées, de l'état de l'actif et du passif,

Recettes de fonctionnement : 640 662.34€  
Dépenses de fonctionnement : 530 178.01€  
Résultat : 110 484.33€  
Recettes d'investissement : 287 358.79€  
Dépenses d'investissement : 152 661.88€  
Résultat : 134 696.91€

**Le conseil vote à l'unanimité POUR le compte administratif 2015 du budget de la commune.**

##### **2016/013 Affectation du résultat du budget :**

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015 ce jour, considérant que les écritures sont conformes,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de 2015,

- un excédent de fonctionnement de 110 484.33€
- un excédent d'investissement de 134 696.91 €

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement comme suit :

- 296 976.19 € en section de fonctionnement (compte 002).
- 80 149.55€ en section d'investissement (compte 001)

**Le conseil municipal décide à l'unanimité Pour d'affecter le résultat de fonctionnement.**

**2016/014 Vote du budget primitif 2016 :**

Après examen du budget primitif 2016 de la commune présenté ligne par ligne par Monsieur le Maire et les membres de la commission des finances, le budget s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

- section de fonctionnement : 896 035.69 €
- section investissement 293 738.70 €

**Le conseil vote et approuve à l'unanimité POUR le budget primitif 2016 de la commune.**

**2016/015 Vote des 3 taxes**

M. le Maire précise que le budget ainsi que tous les comptes de la commune ont été préparés par la commission des finances.

Cette dernière a proposé d'augmenter les taux d'imposition de 0.5%, soient :

- Taxe d'habitation : 19.04%
- Taxe foncière bâti : 15,67%
- Taxe foncière non bâti : 45,72%
- CFE : 18,40%
- Pour un montant total de 294 623 €.

**Après délibération, le conseil vote à l'unanimité Pour.**

**2016/016 Vote du compte de gestion du budget eau/assainissement 2015 :**

Monsieur le Maire expose et commente le compte de gestion dressé par Mme le Percepteur, visé par le Trésorier Payeur général, Les membres du conseil municipal déclarent que le compte de gestion n'appelle aucune observation ni réserve de leur part.

**Le conseil vote à l'unanimité POUR le compte de gestion du budget 2015 de l'eau /assainissement.**

**2016/017 Vote du compte administratif budget eau/assainissement 2015 :**

Monsieur le Maire expose et commente le compte administratif du budget eau/assainissement. Après avoir pris connaissance du détail des dépenses et des recettes réalisées, de l'état de l'actif et du passif,

- Recettes d'exploitation : 162 113.62€
- Dépenses d'exploitation : 117 745.69€
- Résultat : 44 367.93 €
- Recettes d'investissement : 685 241.22€
- Dépenses d'investissement : 1 053 204.12 €
- Résultat déficitaire : 367 962.90 €

**Le conseil vote à l'unanimité POUR le compte administratif 2015 du budget de l'eau/assainissement.**

**2016/018 affectation du résultat du budget eau/assainissement :**

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015 ce jour,  
Considérant que les écritures sont conformes,  
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de 2015

- un excédent d'exploitation de 44 367.93 €
- un déficit d'investissement de 367 962.90 €

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement comme suit :

- 25 875.43 € en section de fonctionnement 002
- 345 342.40 € en section d'investissement 001 et d'affecter au

compte 1068 : 345 342.40

**Le conseil municipal décide à l'unanimité Pour d'affecter le résultat de fonctionnement**

**2016/019 Vote du budget primitif eau/assainissement 2016 :**

Après examen du budget primitif 2016 présenté ligne par ligne par Monsieur le Maire et les membres de la commission des finances, le budget s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

- section d'exploitation : 283 456.43€
- section investissement : 1 001 880.15 €

**Le conseil vote et approuve à l'unanimité POUR le budget primitif 2016 eau/assainissement.**

**2016/020 vote du compte de gestion CCAS 2015 :**

Madame PREVOST Yvette responsable du CCAS expose et commente le compte de gestion dressé par Mme le Percepteur, visé par le Trésorier Payeur Général.

**Les membres du conseil du CCAS déclarent que le compte de gestion n'appelle aucune observation ni réserve de leur part et votent à l'unanimité POUR le compte de gestion 2015 du budget CCAS.**

**2016/021 vote du compte administratif CCAS 2015 :**

Madame PREVOST Yvette responsable du CCAS expose et commente le compte administratif du budget du CCAS.

Après avoir pris connaissance du détail des dépenses et des recettes réalisées, de l'état de l'actif et du passif,

Recettes de fonctionnement : 4010.00 €  
Dépenses de fonctionnement : 4132.50 €  
Résultat : -122.50 €

**Le conseil du CCAS vote à l'unanimité POUR le compte administratif 2015 du budget du CCAS.**

### **2016/022 Affectation du résultat du CCAS :**

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015 ce jour, considérant que les écritures sont conformes,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de 2015,

- un déficit de fonctionnement de 122.50€

Les membres du CCAS décident à l'unanimité d'affecter le résultat cumulé de fonctionnement comme suit :

- 3 256.50 € en section de fonctionnement 002 du budget de la commune

**Le conseil du CCAS décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement dans le budget communal**

## **QUESTIONS DIVERSES**

Point sur les travaux poste/bibliothèque :

M. SEILLIEBERT Christophe informe les membres du conseil municipal des avancés des travaux de la future poste/bibliothèque. Il évoque que les devis de pose de carrelage et de peinture établis par l'association VITAVIE en août 2015 ont fortement augmentés.

La séance est levée à 22 h 45.

Vu par nous, Jean-Louis QUÉRET, Maire de la commune de Champlost, pour être affiché le 15 avril 2015, à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05 avril 1884.

**Le Maire  
Jean-Louis QUÉRET**

